Systèmes Embarqués

FORMATION AGENT DE CONTRÔLE QUALITÉ DANS L'INDUSTRIE (CQP)

L'Agent de contrôle qualité exerce son activité dans le secteur de la production industrielle, dans les entreprises de fabrication d'équipements électriques et/ou électroniques.
À partir de directives précises (gamme ou ordre de fabrication), l'agent de contrôle qualité effectue diverses opérations de contrôle et est garant de la conformité du produit dans la limite de son champ de compétences. Il (elle) assure la traçabilité de ses interventions en renseignant systématiquement les documents relatifs au produit contrôlé (fiche qualité, gamme de contrôle...).
Il (elle) agit généralement sous l'autorité d'un hiérarchique (responsable de production/fabrication ou responsable qualité), dans le cadre de la réglementation et des normes qualité en vigueur dans l'entreprise ainsi qu'en respectant strictement les règles liées à l'environnement et à la sécurité.
Les missions ou activités confiées à l'Agent de contrôle portent à titre d'exemples sur :
- Le contrôle de la conformité d'un produit dans le respect des instructions et spécifications techniques
- L'interprétation et la communication des résultats de contrôle
- L'entretien des moyens de contrôle et du poste de travail
- La proposition d'actions d'amélioration continue

ORGANISATION

- Lieu de formation : Toulouse
- Entrée et sortie permanentes
- Durée modulable de 600 à 800 heures
- Adaptable en fonction du niveau initial et des compétences de la personne
- Modalités : Formation continue ou en alternance
- Délai d'accès à la formation : Entre 1 et 3 mois
- Modalité d'accès : Participation à une information collective – Passage de test de prérequis – Entretien individuel

PROFILS & PRÉREQUIS

- Diplôme : sans diplôme ou diplôme de niveau 3 ou 4 obtenu à l'étranger
- Connaissances générales : niveau 3 correct en arithmétique, capacité rédactionnelle
- Connaissances professionnelles : non obligatoires
- Compétences comportementales : savoirs être tels qu'assiduité, ponctualité, rigueur et méthode, adaptabilité, tenue au poste, capacité à s'intégrer dans une équipe
- Aptitudes requises : bonne perception spatiale, habileté manuelle, esprit logique, sens technique

VALIDATION & CERTIFICATION

- Libellé de la certification : CQP Agent de contrôle qualité dans l'industrie
- Niveau : Titre professionnel de niveau 3
- Code RNCP/RS : 40391
- Nom du certificateur :UNION INDUSTRIES METALLURGIQUES MINIERES
- Date d'échéance de la certification : 28/03/2030

SUITE DE PARCOURS & DÉBOUCHÉS

Types d'emplois :

- Technicien contrôle
- Technicien contrôle qualité en électronique
- Agent de contrôle qualité en électronique

La formation Agent de Contrôle Qualité dans l'industrie offre également la possibilité de poursuivre ses études :

- CQPM Technicien de la qualité
- CQPM Coordonnateur qualité sécurité environnement

Le parcours est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur

MODE DE FINANCEMENT & PRIX

- Éligible au CPF
- Éligible à la VAE
- Alternance (contrat de professionnalisation)
- Plan de formation
- Région Occitanie + Union Européenne
- Prix : à partir de 7200 €

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT — Cofinancé par l'Union européenne — La Région Occitanie

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Dans le cadre des normes relatives au secteur de la fabrication d'équipements électriques et/ou électroniques et des référentiels qualité, l'Agent de contrôle qualité doit être capable de :

- Maîtriser les connaissances technologiques liées aux éléments mis en œuvre,
- Assurer un contrôle visuel des éléments servis,
- Vérifier la conformité des moyens de contrôle et la validité des documents de fabrication et/ou de suivi,
- Réaliser le contrôle d'un produit selon une procédure et/ou un fréquentiel de contrôle,
- Connaître les procédures d'utilisation des appareils de test,
- Interpréter les résultats de contrôle,
- Déceler les sources de non qualité et alerter en cas de non-conformité constatée,
- Assurer la traçabilité des opérations de contrôle,
- Rechercher des informations techniques,
- Contribuer à l'amélioration du poste de travail,
- S'intégrer et travailler au sein d'une équipe.

Données 2025 : sur la base de 1 apprenant.

Données spécifiques à l'apprentissage :

- Taux de réussite : NC
- Taux d'interruption / rupture, taux de poursuite d'étude et taux d'insertion professionnelle : Indicateurs de résultats calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissemen id_uai=0312984A

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de formation est composé de modules dont l'accès est individualisé.

- Le contrôle qualité (rôle et prérogatives de l'agent de contrôle, principes de normalisation et certification...)
- Technologie des éléments mis en œuvre dans la fabrication des équipements concernés
- Technologie des opérations de fabrication des équipements concernés (par exemple : process de brasage manuel et automatique, cheminement-toronnage de faisceaux, intégration dans les boitiers, sertissage...)
- Comprendre le dossier de fabrication (gamme de fabrication, spécifications, critères d'acceptation...)
- Vérifier la conformité des moyens de contrôle et la validité des documents de fabrication et/ou de suivi
- Réaliser le contrôle d'un produit selon une procédure et/ou un fréquentiel de contrôle Interpréter les résultats de contrôle
- Rendre compte en cas de non-conformité constatée
- Assurer la traçabilité des opérations de contrôle

MÉTHODES & SUIVI PÉDAGOGIQUE

l'individualisation.

Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif :
- D'individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé,
- Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,
- Développer la culture technologique, en intégrant toutes les composantes, y compris celles en lien avec la sécurité sur le poste de travail,
- Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.

Des phases de cours et des études de cas individualisées sont intégrées dans la plateforme EAO ADRAR, la validation se fait avec le formateur référent au travers d'un travail collaboratif en petit groupe.
Les phases de TP sont évaluées individuellement par le formateur référent, qui consigne les résultats dans un portefeuille de compétences.
Des temps encadrés sur TD et TP sont également prévus pour préparer la certification.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une évaluation pré-formative est réalisée en amont du parcours. Elle permet l'évaluation des besoins, la vérification des prérequis et l'individualisation de la formation.
L'évaluation des apprentissages technologiques et pratiques, est effectuée tout au long du parcours de formation et donnent lieu à la rédaction d'un carnet de compétences.
L'évaluation de la satisfaction est réalisée en milieu et en fin de parcours.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

La formation se déroule dans notre atelier technique, dédié aux métiers du câblage (électrique ou électronique) permettant d'accueillir une dizaine de personnes dans un environnement proche d'un atelier de production (magasin, postes de câblage équipés (stations de brasage, binoculaires, gabarits de câblage filaire, outillage de sertissage) poste de contrôle et test.
Une salle informatique équipée de 14 PC est disponible pour effectuer des recherches technologiques.
Une salle de cours "classique" pour les apports technologiques est également utilisée dès que nécessaire.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le.La Coordinateur.rice de la filière : il.elle prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Il.Elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.
Le.La formateur.rice référent.e du dispositif : il.elle est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.
Les formateurs.rices techniques : ils.elles sont expert.e.s dans leur domaine d'intervention. Ils .Elles possèdent tous une expérience de plusieurs années dans le métier et sont formé.e.s à la pédagogie pour adultes.

Le référent·e handicap : Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielle et pédagogique (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

Accessibilité de nos formations : https://www.adrar-formation.com/accessibilite-des-formations/

LOCAUX

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.
Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.
Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.
Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

Fiche mise à jour le : 21/09/2026

Contact Toulouse / Ramonville

adrarinfo@adrar-formation.com - 05 32 09 51 33